Docusign Envelope ID: D5E79C96-B3A0-88B6-82A4-3E3735505779

AIXIAL
Société par actions simplifiée au capital de 6 102 433,40 €
Siège social : 221 Bis Boulevard Jean Jaurès 92100 Boulogne-Billancourt
RCS Nanterre 752 108 134

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
CONSTATANT LE RESULTAT DE LA CONSULTATION ECRITE DES ASSOCIES

… / …

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 7 681 027 € de la manière suivante :

Origine :

- Capital social :	6 102 433 €
- Prime d'émission, de fusion :	2 427 508 €
- Réserve Légale :	610 243 €
- Autres Réserves :	28 237 964 €
- Report à nouveau :	0 €
- Résultat de l'exercice :	7 681 027 €
- Total :	45 059 175 €

Affectation :

- Dotation Autres Réserves :	7 681 027 €

Solde après affectation :

- Capital social :	6 102 433 €
- Prime d'émission, de fusion :	2 427 508 €
- Réserve Légale :	610 243 €
- Autres Réserves :	35 918 991 €
- Report à nouveau :	0 €
- Total :	45 059 175 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les associés prennent acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

Exercices	Revenus distribués éligibles à l'abattement		Revenus distribués non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice clos le 31 décembre 2024 :	4 010 170,52 €	0	0
Exercice clos le 31 décembre 2023 :	4 010 170,52 €	0	0
Exercice clos le 31 décembre 2022 :	6 102 433,40 €	0	0

Docusign Envelope ID: D5E79C96-B3A0-88B6-82A4-3E3735505779

… / …

SIXIEME RESOLUTION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

… / …

Fait à Boulogne-Billancourt, le 12 juin 2026.

Signed by:
Eloi de Bressieux
477D55B6B48B46C...

Pour extrait certifié conforme,
Le Président, M. Eloi DE BRESSIEUX

AIXIAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

AIXIAL
Société par actions simplifiée
221 Bis Boulevard Jean Jaurès
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société Aixial,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aixial relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Changement de méthodes comptables » de la note 3.3.1 de l'annexe des comptes annuels, relatif au changement de méthode résultant de l'application du règlement ANC n°2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les fonds commerciaux font l'objet de tests de valeur et sont évalués selon les modalités décrites dans la note 3.3.3 « Fonds commerciaux » de l'annexe. La nécessité de constater une dépréciation de ces actifs est appréciée respectivement par référence à la valeur recouvrable des fonds commerciaux et à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés déterminées selon les modalités exposées dans les notes précitées. Nos travaux ont consisté à apprécier les données communiquées par la direction sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 22 mai 2026

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Pascal Leclerc

Associé

ETATS FINANCIERS AU 31 décembre 2025

SOCIETE AIXIAL

Société par actions simplifiée

221 B BOULEVARD JEAN JAURES 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Sommaire

1. BILAN 3
1.1 Bilan actif 4
1.2 Bilan passif 5
2. COMPTE DE RESULTAT 6
2.1 Compte de résultat 7
3. ANNEXE 8
3.1 Faits marquants 9
3.1.1 Activité 9
3.1.2 Autres informations 9
3.2 Evènements postérieurs à la clôture 9
3.3 Règles et méthodes comptables 9
3.3.1 Changement de méthodes comptables 9
3.3.2 Immobilisations 10
3.3.3 Fonds commerciaux 10
3.3.4 Titres de participation 10
3.3.5 Créances clients 10
3.3.6 Valeurs mobilières de placements 11
3.3.7 Provisions pour risques et charges 11
3.3.8 Ecarts de conversion des actifs et passifs en monnaies étrangères 11
3.3.9 Reconnaissances des revenus 11
3.4 Tableaux et Notes du Bilan 12
3.4.1 Immobilisations brutes 13
3.4.2 Amortissements et Dépréciations 13
3.4.3 Ventilation des immobilisations financières 14
3.4.4 Provisions et Dépréciations 15
3.4.5 Etat des échéances des créances et des dettes 16
3.4.6 Charges à payer 17
3.4.7 Produits à recevoir 17
3.4.8 Valeurs mobilières de placements 17
3.4.9 Charges constatées d'avance 17
3.4.10 Produits constatés d'avance 18
3.4.11 Variation des Capitaux Propres 18
3.5 Tableaux et Notes du Compte de Résultat 19
3.5.1 Chiffre d'affaires par zone géographique 20
3.5.2 Résultat financier 20
3.5.3 Résultat exceptionnel 20
3.5.4 Parties liées 20
3.5.5 Impôt sur les sociétés 21
3.5.5.1 Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel 21
3.5.5.2 Information sur la situation fiscale différée ou latente 21
3.6 Autres informations 22
3.6.1 Effectifs 23
3.6.2 Rémunération des mandataires sociaux 23
3.6.3 Comptes consolidés 23
3.6.4 Intégration fiscale 23
3.6.5 Engagements hors bilan 23
3.6.7 Tableau des Filiales et Participations

1. BILAN

1.1 Bilan actif

En milliers d'euros

RUBRIQUES	Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2025	31/12/2024 Présentation ANC2022-06
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :	**8 934**	**152**	**8 782**	**8 782**
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	152	152		
Fonds commercial	8 782		8 782	8 782
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :	**83**	**64**	**18**	**15**
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	83	64	18	15
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1):	**3**		**3**	**1**
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3		3	1
(1) Dont à moins d'un an				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**9 020**	**216**	**8 804**	**8 798**
Créances (2):	**58 094**	**82**	**58 012**	**52 928**
Créances Clients et Comptes rattachés	18 416	50	18 366	20 591
Autres créances	39 361	32	39 329	32 013
Charges constatées d'avance	317		317	324
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
(2) Dont à moins d'un an	*52 792*	*82*	*52 710*	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**58 094**	**82**	**58 012**	**52 928**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				1
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**67 114**	**298**	**66 816**	**61 727**

1.2 Bilan passif

En milliers d'euros

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024 Présentation ANC2022-06
Capital	6 102	6 102
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 428	2 428
Écarts de réévaluation		
Réserves :	**28 848**	**24 558**
Réserve légale	610	610
Réserves réglementées		
Autres réserves	28 238	23 948
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	7 681	8 300
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**45 059**	**41 388**
Provisions pour risques	465	550
Provisions pour charges	754	704
TOTAL DES PROVISIONS (II)	**1 219**	**1 255**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 343	4 734
Dettes fiscales et sociales	11 350	11 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 673	2 096
Produits constatés d'avance	3 167	625
TOTAL DES DETTES (1) (III)	**20 534**	**19 080**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	4	4
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**66 816**	**61 727**

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

2. COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat

En milliers d'euros

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024 Présentation ANC2022-06
Produits d'exploitation :		
Production vendue	64 497	66 552
Montant net du chiffre d'affaires	*64 497*	*66 552*
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	148	208
Autres produits	11	14
Total des produits d'exploitation (I)	**64 656**	**66 774**
Charges d'exploitation :		
Autres achats et charges externes (1)	18 226	16 983
Impôts, taxes et versements assimilés	1 765	1 834
Salaires	26 880	28 050
Cotisations sociales	11 370	11 733
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19	5
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4	42
Dotations aux provisions	96	200
Autres charges	1 052	1 001
Total des charges d'exploitation (II)	**59 419**	**59 849**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**5 237**	**6 925**
Produits financiers :		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	621	738
Reprises sur dépréciations et provisions	1	3
Différences positives de change	69	96
Total des produits financiers (V)	**692**	**838**
Charges financières :		
Intérêts et charges assimilées (3)	1	163
Différences négatives de change	198	82
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		8
Total des charges financières (VI)	**199**	**253**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**493**	**585**
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**5 730**	**7 526**
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)	501	978
Impôts sur les bénéfices (X)	- 2 453	- 1 768
Total des produits (I+III+V+VII)	**65 348**	**67 612**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**57 667**	**59 312**
BENEFICE OU PERTE	**7 681**	**8 300**
(1) Y compris :	*501*	*978*
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées	*564*	*739*
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

3. ANNEXE

3.1 Faits marquants

3.1.1 Activité

Néant

3.1.2 Autres informations

Néant

3.2 Evènements postérieurs à la clôture

Un contrôle fiscal portant sur la vérification des déclarations de crédit d'impôt recherche déposées au titre des dépenses engagées en 2022, 2023 et 2024 a débuté sur 2026.

3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de la Société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG conformément au règlement ANC n° 2014-03 modifié par le règlement ANC n° 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.3.1 Changement de méthodes comptables

Les dispositions du règlement 2022-06 sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2025 sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que des reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

L'application prospective du règlement ANC n°2022-06 au titre de l'exercice 2025 s'est traduite principalement par (i) la suppression de la technique des transferts de charges et corrélativement, par la comptabilisation des compensations (remboursements, refacturations, indemnités...) en produits ou en diminution des charges selon leur nature, (ii) des reclassements de présentation relatifs notamment aux opérations liées aux cessions d'immobilisations, ainsi que (iii) l'application de la nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel (ainsi qu'aux écritures d'origine purement fiscale).

L'application du règlement ANC n°2022-06 n'a pas entrainé de modification des méthodes d'évaluation ni d'impact sur le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

RUBRIQUES *(En milliers d'euros*	31/12/25 Pro-forma ANC 2014-03	A	B	C	D	E	F	31/12/2025 ANC 2022-06
Chiffre d'affaires net	64 450	47						64 497
Subventions								
Reprises amort. & prov., transferts	294	- 147						147
Produits des cessions d'immobilisations								
Autres produits	3						8	11
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**64 747**	**- 100**					**8**	**64 655**
Charges de personnel	38 350	- 100						38 250
Autres achats & charges externes	18 226							18 226
Impôts & taxes	1 765							1 765
Dotations amort. & prov.	118							118
Valeurs comptables des immo cédées								
Autres charges d'exploitation	1 056						4	1 060
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**59 515**	**- 100**					**4**	**59 419**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**5 232**						**4**	**5 236**
Produits financiers	692							692
Charges financières	199							199
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**493**							**493**
RESULTAT COURANT avant impôts	**5 725**						**4**	**5 729**
Produits exceptionnels (VII)	8						- 8	
Charges exceptionnelles (VIII)	4						- 4	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**4**						**- 4**	
Participation	501							501
Impôt sur les bénéfices	- 2 453							- 2 453
RESULTAT NET	**7 680**							**7 680**

[A] : Transferts de charges
[B] : Pénalités
[C] : Cessions immobilisations corporelles
[D] : Cessions immobilisations financières
[E] : Autres reclassements
[F] : Reclassements exceptionnels

Présentation comparative de l'exercice 2024

Les informations comparatives relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été adaptées afin de se conformer au nouveau règlement. Toutefois, afin de préserver la cohérence avec les comptes 2024 tels qu'arrêtés et certifiés, certains éléments demeurent présentés selon leur classification antérieure.

Ces différences de présentation sont sans incidence sur le résultat net de l'exercice 2024.

Le nouveau règlement n'a par ailleurs pas entraîné de modification des méthodes d'évaluation ni de retraitement du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

3.3.2 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité de chaque immobilisation :

· Frais de développement	5 à 10 ans
· Concessions, brevets, licences informatiques	1 à 3 ans
· Solutions informatiques	3 à 10 ans
· Matériel de transport	5 ans
· Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
· Mobilier de bureau	5 à 10 ans
· Agencements, installations	3 à 10 ans
· Installations techniques, matériel et outillage	1 à 10 ans

Les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels et toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées.

Les valeurs résiduelles et les durées de vie attendues sont revues au moins une fois par an et sont modifiées si les attentes diffèrent sensiblement des estimations précédentes.

Toutes les dotations aux amortissements sont comptabilisées en exploitation.

3.3.3 Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur. Leur valeur recouvrable est basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie qui seront générés par l'utilisation continue des actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital.

Les principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les Discounted Cash-Flow sont décrits sous la rubrique « Titres de Participation».

3.3.4 Titres de participation

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres de participation tient compte du prix payé lors de l'acquisition et des éventuels compléments de prix variables, fonction de l'activité et des résultats futurs de la société acquise. Ces compléments de prix à payer sont inscrits en titres de participation en contrepartie du poste de dettes sur immobilisations et figure au bilan dans les autres dettes.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est appréciée par référence :

- Soit à la valeur des flux de trésorerie actualisée (Discounted Cash-Flow), corrigée de l'endettement net. Cette projection est fondée sur les hypothèses suivantes :
  - budget financier sur 4 ans, établi par entité et validé par la Direction financière du Groupe, remis à jour lors de l'exercice budgétaire de fin d'année. Les flux de trésorerie au-delà de 4 ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini ;
  - taux de croissance à l'infini : ce taux de croissance n'excède pas le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité ;
  - taux d'actualisation : ce taux correspond aux coûts moyens pondérés du capital résultant des taux sans risque, prime de risque marché et pays, coefficient bêta et au coût de l'endettement ;
  - endettement net (sauf pour les Fonds de commerce).
- Soit à la quote-part de situation nette réévaluée pour les sociétés holding.

Les hypothèses de taux de croissance et de taux d'actualisation utilisées dans la valorisation de l'ensemble des unités génératrices de trésorerie ont été revues en accord avec l'évolution des données globales de marché.

3.3.5 Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Ces dépréciations sont constituées dès lors qu'il existe un indicateur d'incapacité à recouvrer l'intégralité des créances tel qu'une défaillance ou un défaut de paiement à l'échéance. Le montant de la dépréciation ou de la reprise est comptabilisé en résultat d'exploitation.

Pour les créances ne faisant pas l'objet d'une dépréciation individualisée, la méthode de dépréciation appliquée est une méthode statistique.

· Créances comprises entre 6 mois et 1 an	pas de provision
· Créances comprises entre 1 an et 18 mois	provision à 50%
· Créances comprises entre 18 mois et 2 ans	provision à 70%
· Créances supérieures à 2 ans	provision à 90%
· Créances relatives aux sociétés en liquidation judiciaire	provision à 100%

3.3.6 Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement autres que les actions propres (voir 3.4.5) sont des Sicav de trésorerie et sont évaluées à leur coût historique ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

3.3.7 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Parmi ces provisions, figure le montant des indemnités de fin de carrière déterminé par un cabinet d'actuariat indépendant, conformément à La recommandation ANC 2013-02.

Le montant des indemnités est calculé à partir de l'effectif présent à la date de clôture. Il est fonction des éléments suivants :

Présentation des hypothèses actuarielles	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,80%	3,40%
Taux de revalorisation des salaires		
Cadres	3,00%	3,00%
Non cadres	3,00%	3,00%
Taux de charges patronales		
Cadres	40,00%	40,00%
Non cadres	40,00%	40,00%
Table de mortalité		
Pour les femmes	INSEE TF 19/21	INSEE TF 19/21
Pour les hommes	INSEE TF 19/21	INSEE TF 19/21
Age de départ en retraite		
Cadres	65 ans	65 ans
Non cadres	62 à 64 ans	62 à 64 ans

3.3.8 Ecarts de conversion des actifs et passifs en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur à la date de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est comptabilisée en écart de conversion actif ou passif qui fait l'objet d'une provision pour risque de change.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.
Notre société ne dispose pas d'instrument de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

3.3.9 Reconnaissances des revenus

AIXIAL SAS intervient chez ses clients selon différents types d'offres : le consulting, les prestations réalisées en "Workpackage" (plateaux globalisés en mode forfait). Les prestations sont pour l'essentiel facturées au temps passé. Le chiffre d'affaires est réputé acquis au fur et à mesure de la réalisation de la prestation. Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires et la marge sont dégagés à l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Les contrats déficitaires donnent lieu à la constation d'une provision pour perte à terminaison correspondant à la perte totale attendue sous déduction des pertes déjà appréhendées à l'avancement.

3.4 Tableaux et Notes du Bilan

3.4.1 Immobilisations brutes

(En milliers d'euros)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	31/12/2024 Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025 Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles (1)	8 934			8 934
Immobilisations corporelles	88	26	30	83
Immobilisations financières	1	2		3
TOTAL	**9 022**	**28**	**30**	**9 020**

(1) Dont fonds de commerce pour 8 782 milliers d'euros

Précisions sur les postes d'immobilisations

(En milliers d'euros)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements			Entrées	
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations corporelles :					
Autres immobilisations corporelles			26		
Autres immobilisations financières		2			
TOTAL		**2**	**26**		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements			Sorties	
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations corporelles :			30		
Autres immobilisations corporelles			30		
TOTAL			**30**		

3.4.2 Amortissements et Dépréciations

Tableau des amortissements

(En milliers d'euros)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	Fourchette de durée d'utilisation retenue	Mode d'amortissement	31/12/2024 Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions	31/12/2025 Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles			152			152
Immobilisations corporelles			72	19	27	64
Immobilisations financières						
TOTAL			**224**	**19**	**27**	**216**

Tableau des dépréciations

(En milliers d'euros)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	31/12/2024 Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	31/12/2025 Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

Précisions sur les postes amortissements et dépréciations

(En milliers d'euros)

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations corporelles :				
Autres immobilisations corporelles		19		
TOTAL		19		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations corporelles :			
Autres immobilisations corporelles		27	
TOTAL		27	

3.4.3 Ventilation des immobilisations financières

RUBRIQUES	*(En milliers d'euros)*	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Autres immobilisations financières		1	2		3
TOTAL GENERAL		1	2		3

3.4.4 Provisions et Dépréciations

RUBRIQUES *(En milliers d'euros)*	31/12/2024	Augmentations	Diminutions : reprises de l'exercice		31/12/2025
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges	549	46		130	465
Autres provisions pour risques	1			1	
Provisions pour charges					
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	704	50			754
TOTAL PROVISIONS	**1 255**	**96**		**131**	**1 219**
Dépréciations					
Sur comptes clients	62	4		16	50
Autres	33			1	32
TOTAL DEPRECIATIONS	**96**	**4**		**17**	**82**

Impact *(En milliers d'euros)*	Dotations	Reprises	
		Utilisées	Non utilisées
Résultat d'exploitation	99	45	102
Résultat financier			1
Total	**99**	**45**	**104**

3.4.5 Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES PAR POSTES *(En milliers d'euros)*	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	3	3	
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	18 416	18 416	
Personnel et créances sociales	74	74	
Etat, Taxe sur la valeur ajoutée	695	695	
Groupe et associés	38 584	33 281	5 303
Autres créances	7	7	
Charges constatées d'avance	317	317	
TOTAL DES CREANCES	58 097	52 794	5 303

DETTES PAR POSTES *(En milliers d'euros)*	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	3 343	3 343		
Personnel et dettes sociales	6 910	6 910		
Dettes fiscales	4 441	4 441		
Autres dettes	2 673	2 673		
Produits constatés d'avance	3 167	3 167		
TOTAL DES DETTES	20 534	20 534		

3.4.6 Charges à payer

CHARGES A PAYER PAR POSTES	*(En milliers d'euros)*	31/12/2025
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		459
Dettes fiscales et sociales		6 187
Autres dettes		2 500
TOTAL GENERAL		9 146

3.4.7 Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR PAR POSTES	*(En milliers d'euros)*	31/12/2025
Créances clients et comptes rattachés		2 438
Etat et autres collectivités publiques		393
Autres créances		559
TOTAL GENERAL		3 390

3.4.8 Valeurs mobilières de placements

Néant

3.4.9 Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE PAR NATURE	*(En milliers d'euros)*	31/12/2025
Charges d'exploitation		317
TOTAL GENERAL		317

3.4.10 Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE PAR NATURE	*(En milliers d'euros)*	31/12/2025
Produits d'exploitation		3 167
TOTAL GENERAL		3 167

3.4.11 Variation des Capitaux Propres

Dates / Valeurs en milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserve légale	Autres Réserves	R.A.N	Résultat	Capitaux Propres
Au 31 décembre 2024	**0**	6 102	2 428	610	23 948		8 300	**41 388**
Affectation résultat 2024					8 300		- 8 300	
Dividendes distribués 2025					- 4 010			- 4 010
Résultat 31 décembre 2025							7 681	7 681
Au 31 Décembre 2025	**0**	**6 102**	**2 428**	**610**	**28 238**		**7 681**	**45 059**

3.5 Tableaux et Notes du Compte de Résultat

3.5.1 Chiffre d'affaires par zone géographique

RUBRIQUES *(En milliers d'euros)*	2025	2024
France	52 159	56 018
Export	12 338	10 492
TOTAL GENERAL	64 497	66 510

3.5.2 Résultat financier

POSTES PAR NATURE *(En milliers d'euros)*	2025	2024
Dotations (nettes des reprises) sur immobilisations financières	1	3
Autres	492	590
TOTAL GENERAL	493	593

3.5.3 Résultat exceptionnel

POSTES PAR NATURE *(En milliers d'euros)*	2025	2024
Plus et moins values sur éléments d'actifs cédés		- 8
Autres		- 2
TOTAL GENERAL		- 10

3.5.4 Parties liées

Les transactions entre parties liées, visées à l'article R 123-199-1 du Code de commerce, ayant été conclues à des conditions normales de marché, aucune information n'est à fournir.

3.5.5 Impôt sur les sociétés

3.5.5.1 Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

(En milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt			Résultat net
		Théorique	Report déficitaire à imputer	Dû	
Résultat courant	5 730	1 234		1 234	8 182
Crédits d'impôts (1)				- 3 687	
Résultat exceptionnel (et participation)	- 501				- 501
Divers					
TOTAL	5 229	1 234		- 2 453	7 681

(1) Dont 3 651 milliers d'euros concernant le Crédit d'impôt recherche et 36 milliers d'euros concernant le Crédit d'impôt mécénat.

Crédits d'impôts *(En milliers d'euros)*	2025	2024
Crédit d'impôt recherche	3 651	3 433
Autres crédits d'impôts (mécénat)	36	103
TOTAL	3 687	3 536

3.5.5.2 Information sur la situation fiscale différée ou latente

BASES PAR NATURE *(En milliers d'euros)*	31/12/2025	31/12/2024	
Bases d'allègement de la dette future d'impôt			
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	754	704	
Autres provisions pour risques et charges	3	20	
Charges à payer	560	1 037	
Ecart de conversion Passif	4	4	
Total Bases d'allègement de la dette future d'impôt	1 321	1 766	
Total Actif d'impôt futur	341	456	(1)
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Ecart de conversion Actif		1	
Total Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		1	
Total Passif d'impôt futur			(1)
SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE	341	456	(1)
(1) Taux d'impôt retenu	*25,83%*	*25,83%*	
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*25,00%*	*25,00%*	
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30%*	*3,30%*	

3.6 Autres informations

3.6.1 Effectifs

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	2025	2024
Cadres	473	504
Non cadres	13	15
TOTAL GENERAL	486	519

3.6.2 Rémunération des mandataires sociaux

Aucune rémunération n'est allouée au titre de l'exercice aux membres des organes de direction.

3.6.3 Comptes consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : Groupe ALTEN Siège: 221B Boulevard Jean-Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt N° d'identification si entité française : 348 607 417 Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues Les comptes consolidés du Groupe ALTEN sont disponibles sur son site internet : www.alten.com, dans l'espace « investisseurs ».
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu' entité filiale	Nom : Groupe ALTEN Siège: 221B Boulevard Jean-Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt N° d'identification si entité française : 348 607 417 Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues Les comptes consolidés du Groupe ALTEN sont disponibles sur son site internet : www.alten.com, dans l'espace « investisseurs ».

3.6.4 Intégration fiscale

La Société AIXIAL SAS fait partie de l'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société ALTEN SA.

ALTEN SA est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble du groupe fiscal.

La charge d'impôt est répartie dans les comptes des différentes entités composant le groupe fiscal selon la méthode dite de neutralité : chaque filiale supporte l'imposition qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration.

3.6.5 Engagements hors bilan

Néant.

AIXIAL

Société par actions simplifiée au capital de 6 102 433,40 €
Siège social : 221 Bis Boulevard Jean Jaurès 92100 Boulogne-Billancourt
R.C.S. Nanterre 752 108 134

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Copie certifiée conforme

Le Président

ETATS FINANCIERS AU 31 décembre 2025

SOCIETE AIXIAL

Société par actions simplifiée

221 B BOULEVARD JEAN JAURES 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Sommaire

1. BILAN 3
1.1 Bilan actif 4
1.2 Bilan passif 5
2. COMPTE DE RESULTAT 6
2.1 Compte de résultat 7
3. ANNEXE 8
3.1 Faits marquants 9
3.1.1 Activité 9
3.1.2 Autres informations 9
3.2 Evènements postérieurs à la clôture 9
3.3 Règles et méthodes comptables 9
3.3.1 Changement de méthodes comptables 9
3.3.2 Immobilisations 10
3.3.3 Fonds commerciaux 10
3.3.4 Titres de participation 10
3.3.5 Créances clients 10
3.3.6 Valeurs mobilières de placements 11
3.3.7 Provisions pour risques et charges 11
3.3.8 Ecarts de conversion des actifs et passifs en monnaies étrangères 11
3.3.9 Reconnaissances des revenus 11
3.4 Tableaux et Notes du Bilan 12
3.4.1 Immobilisations brutes 13
3.4.2 Amortissements et Dépréciations 13
3.4.3 Ventilation des immobilisations financières 14
3.4.4 Provisions et Dépréciations 15
3.4.5 Etat des échéances des créances et des dettes 16
3.4.6 Charges à payer 17
3.4.7 Produits à recevoir 17
3.4.8 Valeurs mobilières de placements 17
3.4.9 Charges constatées d'avance 17
3.4.10 Produits constatés d'avance 18
3.4.11 Variation des Capitaux Propres 18
3.5 Tableaux et Notes du Compte de Résultat 19
3.5.1 Chiffre d'affaires par zone géographique 20
3.5.2 Résultat financier 20
3.5.3 Résultat exceptionnel 20
3.5.4 Parties liées 20
3.5.5 Impôt sur les sociétés 21
3.5.5.1 Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel 21
3.5.5.2 Information sur la situation fiscale différée ou latente 21
3.6 Autres informations 22
3.6.1 Effectifs 23
3.6.2 Rémunération des mandataires sociaux 23
3.6.3 Comptes consolidés 23
3.6.4 Intégration fiscale 23
3.6.5 Engagements hors bilan 23
3.6.7 Tableau des Filiales et Participations

1. BILAN

1.1 Bilan actif

En milliers d'euros

RUBRIQUES	Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2025	31/12/2024 Présentation ANC2022-06
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :	**8 934**	**152**	**8 782**	**8 782**
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	152	152		
Fonds commercial	8 782		8 782	8 782
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :	**83**	**64**	**18**	**15**
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	83	64	18	15
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1):	**3**		**3**	**1**
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3		3	1
(1) Dont à moins d'un an				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**9 020**	**216**	**8 804**	**8 798**
Créances (2):	**58 094**	**82**	**58 012**	**52 928**
Créances Clients et Comptes rattachés	18 416	50	18 366	20 591
Autres créances	39 361	32	39 329	32 013
Charges constatées d'avance	317		317	324
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
(2) Dont à moins d'un an	*52 792*	*82*	*52 710*	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**58 094**	**82**	**58 012**	**52 928**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				1
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**67 114**	**298**	**66 816**	**61 727**

1.2 Bilan passif

En milliers d'euros

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024 Présentation ANC2022-06
Capital	6 102	6 102
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 428	2 428
Écarts de réévaluation		
Réserves :	**28 848**	**24 558**
Réserve légale	610	610
Réserves réglementées		
Autres réserves	28 238	23 948
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	7 681	8 300
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**45 059**	**41 388**
Provisions pour risques	465	550
Provisions pour charges	754	704
TOTAL DES PROVISIONS (II)	**1 219**	**1 255**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 343	4 734
Dettes fiscales et sociales	11 350	11 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 673	2 096
Produits constatés d'avance	3 167	625
TOTAL DES DETTES (1) (III)	**20 534**	**19 080**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	4	4
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**66 816**	**61 727**

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

2. COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat

En milliers d'euros

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024 Présentation ANC2022-06
Produits d'exploitation :		
Production vendue	64 497	66 552
Montant net du chiffre d'affaires	*64 497*	*66 552*
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	148	208
Autres produits	11	14
Total des produits d'exploitation (I)	**64 656**	**66 774**
Charges d'exploitation :		
Autres achats et charges externes (1)	18 226	16 983
Impôts, taxes et versements assimilés	1 765	1 834
Salaires	26 880	28 050
Cotisations sociales	11 370	11 733
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19	5
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4	42
Dotations aux provisions	96	200
Autres charges	1 052	1 001
Total des charges d'exploitation (II)	**59 419**	**59 849**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**5 237**	**6 925**
Produits financiers :		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	621	738
Reprises sur dépréciations et provisions	1	3
Différences positives de change	69	96
Total des produits financiers (V)	**692**	**838**
Charges financières :		
Intérêts et charges assimilées (3)	1	163
Différences négatives de change	198	82
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		8
Total des charges financières (VI)	**199**	**253**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**493**	**585**
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**5 730**	**7 526**
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)	501	978
Impôts sur les bénéfices (X)	- 2 453	- 1 768
Total des produits (I+III+V+VII)	**65 348**	**67 612**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**57 667**	**59 312**
BENEFICE OU PERTE	**7 681**	**8 300**
(1) Y compris :	*501*	*978*
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées	*564*	*739*
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

3. ANNEXE

3.1 Faits marquants

3.1.1 Activité

Néant

3.1.2 Autres informations

Néant

3.2 Evènements postérieurs à la clôture

Un contrôle fiscal portant sur la vérification des déclarations de crédit d'impôt recherche déposées au titre des dépenses engagées en 2022, 2023 et 2024 a débuté sur 2026.

3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de la Société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG conformément au règlement ANC n° 2014-03 modifié par le règlement ANC n° 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.3.1 Changement de méthodes comptables

Les dispositions du règlement 2022-06 sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2025 sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que des reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

L'application prospective du règlement ANC n°2022-06 au titre de l'exercice 2025 s'est traduite principalement par (i) la suppression de la technique des transferts de charges et corrélativement, par la comptabilisation des compensations (remboursements, refacturations, indemnités...) en produits ou en diminution des charges selon leur nature, (ii) des reclassements de présentation relatifs notamment aux opérations liées aux cessions d'immobilisations, ainsi que (iii) l'application de la nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel (ainsi qu'aux écritures d'origine purement fiscale).

L'application du règlement ANC n°2022-06 n'a pas entrainé de modification des méthodes d'évaluation ni d'impact sur le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

RUBRIQUES *(En milliers d'euros*	31/12/25 Pro-forma ANC 2014-03	A	B	C	D	E	F	31/12/2025 ANC 2022-06
Chiffre d'affaires net	64 450	47						64 497
Subventions								
Reprises amort. & prov., transferts	294	- 147						147
Produits des cessions d'immobilisations								
Autres produits	3						8	11
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**64 747**	**- 100**					**8**	**64 655**
Charges de personnel	38 350	- 100						38 250
Autres achats & charges externes	18 226							18 226
Impôts & taxes	1 765							1 765
Dotations amort. & prov.	118							118
Valeurs comptables des immo cédées								
Autres charges d'exploitation	1 056						4	1 060
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**59 515**	**- 100**					**4**	**59 419**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**5 232**						**4**	**5 236**
Produits financiers	692							692
Charges financières	199							199
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**493**							**493**
RESULTAT COURANT avant impôts	**5 725**						**4**	**5 729**
Produits exceptionnels (VII)	8						- 8	
Charges exceptionnelles (VIII)	4						- 4	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**4**						**- 4**	
Participation	501							501
Impôt sur les bénéfices	- 2 453							- 2 453
RESULTAT NET	**7 680**							**7 680**

[A] : Transferts de charges
[B] : Pénalités
[C] : Cessions immobilisations corporelles
[D] : Cessions immobilisations financières
[E] : Autres reclassements
[F] : Reclassements exceptionnels

Présentation comparative de l'exercice 2024

Les informations comparatives relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été adaptées afin de se conformer au nouveau règlement. Toutefois, afin de préserver la cohérence avec les comptes 2024 tels qu'arrêtés et certifiés, certains éléments demeurent présentés selon leur classification antérieure.

Ces différences de présentation sont sans incidence sur le résultat net de l'exercice 2024.

Le nouveau règlement n'a par ailleurs pas entraîné de modification des méthodes d'évaluation ni de retraitement du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

3.3.2 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité de chaque immobilisation :

· Frais de développement	5 à 10 ans
· Concessions, brevets, licences informatiques	1 à 3 ans
· Solutions informatiques	3 à 10 ans
· Matériel de transport	5 ans
· Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
· Mobilier de bureau	5 à 10 ans
· Agencements, installations	3 à 10 ans
· Installations techniques, matériel et outillage	1 à 10 ans

Les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels et toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées.

Les valeurs résiduelles et les durées de vie attendues sont revues au moins une fois par an et sont modifiées si les attentes diffèrent sensiblement des estimations précédentes.

Toutes les dotations aux amortissements sont comptabilisées en exploitation.

3.3.3 Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur. Leur valeur recouvrable est basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie qui seront générés par l'utilisation continue des actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital.

Les principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les Discounted Cash-Flow sont décrits sous la rubrique « Titres de Participation».

3.3.4 Titres de participation

La valeur brute des titres de participation figure au bilan pour leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres de participation tient compte du prix payé lors de l'acquisition et des éventuels compléments de prix variables, fonction de l'activité et des résultats futurs de la société acquise. Ces compléments de prix à payer sont inscrits en titres de participation en contrepartie du poste de dettes sur immobilisations et figure au bilan dans les autres dettes.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est appréciée par référence :

- Soit à la valeur des flux de trésorerie actualisée (Discounted Cash-Flow), corrigée de l'endettement net. Cette projection est fondée sur les hypothèses suivantes :
  - budget financier sur 4 ans, établi par entité et validé par la Direction financière du Groupe, remis à jour lors de l'exercice budgétaire de fin d'année. Les flux de trésorerie au-delà de 4 ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini ;
  - taux de croissance à l'infini : ce taux de croissance n'excède pas le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité ;
  - taux d'actualisation : ce taux correspond aux coûts moyens pondérés du capital résultant des taux sans risque, prime de risque marché et pays, coefficient bêta et au coût de l'endettement ;
  - endettement net (sauf pour les Fonds de commerce).
- Soit à la quote-part de situation nette réévaluée pour les sociétés holding.

Les hypothèses de taux de croissance et de taux d'actualisation utilisées dans la valorisation de l'ensemble des unités génératrices de trésorerie ont été revues en accord avec l'évolution des données globales de marché.

3.3.5 Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Ces dépréciations sont constituées dès lors qu'il existe un indicateur d'incapacité à recouvrer l'intégralité des créances tel qu'une défaillance ou un défaut de paiement à l'échéance. Le montant de la dépréciation ou de la reprise est comptabilisé en résultat d'exploitation.

Pour les créances ne faisant pas l'objet d'une dépréciation individualisée, la méthode de dépréciation appliquée est une méthode statistique.

· Créances comprises entre 6 mois et 1 an	pas de provision
· Créances comprises entre 1 an et 18 mois	provision à 50%
· Créances comprises entre 18 mois et 2 ans	provision à 70%
· Créances supérieures à 2 ans	provision à 90%
· Créances relatives aux sociétés en liquidation judiciaire	provision à 100%

3.3.6 Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement autres que les actions propres (voir 3.4.5) sont des Sicav de trésorerie et sont évaluées à leur coût historique ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

3.3.7 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Parmi ces provisions, figure le montant des indemnités de fin de carrière déterminé par un cabinet d'actuariat indépendant, conformément à La recommandation ANC 2013-02.

Le montant des indemnités est calculé à partir de l'effectif présent à la date de clôture. Il est fonction des éléments suivants :

Présentation des hypothèses actuarielles	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,80%	3,40%
Taux de revalorisation des salaires		
Cadres	3,00%	3,00%
Non cadres	3,00%	3,00%
Taux de charges patronales		
Cadres	40,00%	40,00%
Non cadres	40,00%	40,00%
Table de mortalité		
Pour les femmes	INSEE TF 19/21	INSEE TF 19/21
Pour les hommes	INSEE TF 19/21	INSEE TF 19/21
Age de départ en retraite		
Cadres	65 ans	65 ans
Non cadres	62 à 64 ans	62 à 64 ans

3.3.8 Ecarts de conversion des actifs et passifs en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur à la date de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est comptabilisée en écart de conversion actif ou passif qui fait l'objet d'une provision pour risque de change.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.
Notre société ne dispose pas d'instrument de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

3.3.9 Reconnaissances des revenus

AIXIAL SAS intervient chez ses clients selon différents types d'offres : le consulting, les prestations réalisées en "Workpackage" (plateaux globalisés en mode forfait). Les prestations sont pour l'essentiel facturées au temps passé. Le chiffre d'affaires est réputé acquis au fur et à mesure de la réalisation de la prestation. Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires et la marge sont dégagés à l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Les contrats déficitaires donnent lieu à la constation d'une provision pour perte à terminaison correspondant à la perte totale attendue sous déduction des pertes déjà appréhendées à l'avancement.

3.4 Tableaux et Notes du Bilan

3.4.1 Immobilisations brutes

(En milliers d'euros)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	31/12/2024 Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025 Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles (1)	8 934			8 934
Immobilisations corporelles	88	26	30	83
Immobilisations financières	1	2		3
TOTAL	**9 022**	**28**	**30**	**9 020**

(1) Dont fonds de commerce pour 8 782 milliers d'euros

Précisions sur les postes d'immobilisations

(En milliers d'euros)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements			Entrées	
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations corporelles :					
Autres immobilisations corporelles			26		
Autres immobilisations financières		2			
TOTAL		**2**	**26**		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements			Sorties	
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations corporelles :			30		
Autres immobilisations corporelles			30		
TOTAL			**30**		

3.4.2 Amortissements et Dépréciations

Tableau des amortissements

(En milliers d'euros)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	Fourchette de durée d'utilisation retenue	Mode d'amortissement	31/12/2024 Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions	31/12/2025 Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles			152			152
Immobilisations corporelles			72	19	27	64
Immobilisations financières						
TOTAL			**224**	**19**	**27**	**216**

Tableau des dépréciations

(En milliers d'euros)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	31/12/2024 Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	31/12/2025 Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

Précisions sur les postes amortissements et dépréciations

(En milliers d'euros)

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations corporelles :				
Autres immobilisations corporelles		19		
TOTAL		19		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations corporelles :			
Autres immobilisations corporelles		27	
TOTAL		27	

3.4.3 Ventilation des immobilisations financières

RUBRIQUES	*(En milliers d'euros)*	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Autres immobilisations financières		1	2		3
TOTAL GENERAL		1	2		3

3.4.4 Provisions et Dépréciations

RUBRIQUES *(En milliers d'euros)*	31/12/2024	Augmentations	Diminutions : reprises de l'exercice		31/12/2025
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges	549	46		130	465
Autres provisions pour risques	1			1	
Provisions pour charges					
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	704	50			754
TOTAL PROVISIONS	**1 255**	**96**		**131**	**1 219**
Dépréciations					
Sur comptes clients	62	4		16	50
Autres	33			1	32
TOTAL DEPRECIATIONS	**96**	**4**		**17**	**82**

Impact *(En milliers d'euros)*	Dotations	Reprises	
		Utilisées	Non utilisées
Résultat d'exploitation	99	45	102
Résultat financier			1
Total	**99**	**45**	**104**

3.4.5 Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES PAR POSTES *(En milliers d'euros)*	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	3	3	
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	18 416	18 416	
Personnel et créances sociales	74	74	
Etat, Taxe sur la valeur ajoutée	695	695	
Groupe et associés	38 584	33 281	5 303
Autres créances	7	7	
Charges constatées d'avance	317	317	
TOTAL DES CREANCES	58 097	52 794	5 303

DETTES PAR POSTES *(En milliers d'euros)*	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	3 343	3 343		
Personnel et dettes sociales	6 910	6 910		
Dettes fiscales	4 441	4 441		
Autres dettes	2 673	2 673		
Produits constatés d'avance	3 167	3 167		
TOTAL DES DETTES	20 534	20 534		

3.4.6 Charges à payer

CHARGES A PAYER PAR POSTES	*(En milliers d'euros)*	31/12/2025
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		459
Dettes fiscales et sociales		6 187
Autres dettes		2 500
TOTAL GENERAL		9 146

3.4.7 Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR PAR POSTES	*(En milliers d'euros)*	31/12/2025
Créances clients et comptes rattachés		2 438
Etat et autres collectivités publiques		393
Autres créances		559
TOTAL GENERAL		3 390

3.4.8 Valeurs mobilières de placements

Néant

3.4.9 Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE PAR NATURE	*(En milliers d'euros)*	31/12/2025
Charges d'exploitation		317
TOTAL GENERAL		317

3.4.10 Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE PAR NATURE	*(En milliers d'euros)*	31/12/2025
Produits d'exploitation		3 167
TOTAL GENERAL		3 167

3.4.11 Variation des Capitaux Propres

Dates / Valeurs en milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserve légale	Autres Réserves	R.A.N	Résultat	Capitaux Propres
Au 31 décembre 2024	**0**	6 102	2 428	610	23 948		8 300	**41 388**
Affectation résultat 2024					8 300		- 8 300	
Dividendes distribués 2025					- 4 010			- 4 010
Résultat 31 décembre 2025							7 681	7 681
Au 31 Décembre 2025	**0**	**6 102**	**2 428**	**610**	**28 238**		**7 681**	**45 059**

3.5 Tableaux et Notes du Compte de Résultat

3.5.1 Chiffre d'affaires par zone géographique

RUBRIQUES *(En milliers d'euros)*	2025	2024
France	52 159	56 018
Export	12 338	10 492
TOTAL GENERAL	64 497	66 510

3.5.2 Résultat financier

POSTES PAR NATURE *(En milliers d'euros)*	2025	2024
Dotations (nettes des reprises) sur immobilisations financières	1	3
Autres	492	590
TOTAL GENERAL	493	593

3.5.3 Résultat exceptionnel

POSTES PAR NATURE *(En milliers d'euros)*	2025	2024
Plus et moins values sur éléments d'actifs cédés		- 8
Autres		- 2
TOTAL GENERAL		- 10

3.5.4 Parties liées

Les transactions entre parties liées, visées à l'article R 123-199-1 du Code de commerce, ayant été conclues à des conditions normales de marché, aucune information n'est à fournir.

3.5.5 Impôt sur les sociétés

3.5.5.1 Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

(En milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt			Résultat net
		Théorique	Report déficitaire à imputer	Dû	
Résultat courant	5 730	1 234		1 234	8 182
Crédits d'impôts (1)				- 3 687	
Résultat exceptionnel (et participation)	- 501				- 501
Divers					
TOTAL	5 229	1 234		- 2 453	7 681

(1) Dont 3 651 milliers d'euros concernant le Crédit d'impôt recherche et 36 milliers d'euros concernant le Crédit d'impôt mécénat.

Crédits d'impôts *(En milliers d'euros)*	2025	2024
Crédit d'impôt recherche	3 651	3 433
Autres crédits d'impôts (mécénat)	36	103
TOTAL	3 687	3 536

3.5.5.2 Information sur la situation fiscale différée ou latente

BASES PAR NATURE *(En milliers d'euros)*	31/12/2025	31/12/2024	
Bases d'allègement de la dette future d'impôt			
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	754	704	
Autres provisions pour risques et charges	3	20	
Charges à payer	560	1 037	
Ecart de conversion Passif	4	4	
Total Bases d'allègement de la dette future d'impôt	1 321	1 766	
Total Actif d'impôt futur	341	456	(1)
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Ecart de conversion Actif		1	
Total Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		1	
Total Passif d'impôt futur			(1)
SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE	341	456	(1)
(1) Taux d'impôt retenu	*25,83%*	*25,83%*	
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*25,00%*	*25,00%*	
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30%*	*3,30%*	

3.6 Autres informations

3.6.1 Effectifs

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	2025	2024
Cadres	473	504
Non cadres	13	15
TOTAL GENERAL	486	519

3.6.2 Rémunération des mandataires sociaux

Aucune rémunération n'est allouée au titre de l'exercice aux membres des organes de direction.

3.6.3 Comptes consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : Groupe ALTEN Siège: 221B Boulevard Jean-Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt N° d'identification si entité française : 348 607 417 Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues Les comptes consolidés du Groupe ALTEN sont disponibles sur son site internet : www.alten.com, dans l'espace « investisseurs ».
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu' entité filiale	Nom : Groupe ALTEN Siège: 221B Boulevard Jean-Jaures, 92100 Boulogne-Billancourt N° d'identification si entité française : 348 607 417 Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues Les comptes consolidés du Groupe ALTEN sont disponibles sur son site internet : www.alten.com, dans l'espace « investisseurs ».

3.6.4 Intégration fiscale

La Société AIXIAL SAS fait partie de l'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société ALTEN SA.

ALTEN SA est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble du groupe fiscal.

La charge d'impôt est répartie dans les comptes des différentes entités composant le groupe fiscal selon la méthode dite de neutralité : chaque filiale supporte l'imposition qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration.

3.6.5 Engagements hors bilan

Néant.